

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

étape 1 : activer son compte électeur

- Archives - année 2014 / 2015 - élections professionnelles 2014 -



Description :

à partir du 22 septembre 2014, vous pourrez vous connecter sur le site dédié aux élections professionnelles dans l'Education Nationale pour activer votre compte électeur.

SNUipp-FSU 65

- ▶ dès maintenant, vous pouvez vous connecter sur la page du site ministériel pour les informations générales concernant ce scrutin : <http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>
- ▶ à partir du lundi 22 septembre 2014 : ouverture de l'espace électeur

pour y accéder directement, cliquer ici : <https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>

L'espace électeur me permet de :

- créer mon compte et définir mon mot de passe électeur (obligatoire pour pouvoir voter) - **consulter les scrutins auxquels je suis appelé(e) à voter**

attention : chaque électeur devra confirmer **via sa messagerie professionnelle**, le mot de passe électeur qu'il a défini. Vous y recevrez un message vous demandant de confirmer votre mot de passe.

A ne pas confondre avec l'onglet courrier d'I-Prof

en savoir plus sur la messagerie professionnelle :

<http://www.education.gouv.fr/cid4278/la-messagerie-professionnelle.html>

ou

consulter ce document envoyé mercredi 17 septembre par la DIPER :

http://65.snuipp.fr/IMG/pdf/messagerie_professionnelle.pdf

- ▶ ci-dessous un visuel créé par le SNUipp-FSU, que vous retrouverez également en pdf joint pour impression.



EN CAP,
JE VOTE
SNUIPP



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ

EN CT,
JE VOTE
FSU



À partir du 27 novembre et jusqu'au 4 décembre, vous serez appelé à élire vos représentants lors des élections professionnelles de l'Éducation nationale. Le vote sera électronique.

ÉTAPE 1

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE, ACTIVEZ VOTRE ESPACE ÉLECTEUR

POUR VOTER, IL FAUDRA CRÉER VOTRE COMPTE ÉLECTEUR. IL VOUS PERMETTRA :

- > de consulter les scrutins pour lesquels vous serez appelés à voter,
- > de récupérer votre identifiant de vote, de créer ou recréer votre mot de passe
- > d'accéder au bureau de vote en ligne.



1

CRÉER SON COMPTE

Dès le 22 septembre*

- > créez votre compte électeur
- > créez votre mot de passe

www.education.gouv.fr/electionspro2014

Ce mot de passe sera celui que vous utiliserez pour voter.

* jusqu'au 4 décembre

2

CONFIRMER LA CRÉATION DE SON COMPTE

Un mail vous sera adressé dans votre messagerie professionnelle. Cliquez sur le lien de confirmation.

NE PAS
CONFONDRE
messagerie
professionnelle
et I-Prof

Trouvez
votre messagerie
professionnelle

<http://elections2014.snuipp.fr/messageries>

PLUS NOMBREUX POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ
SNUIPP-FSU

VOTER,
C'EST FACILE !
<http://elections2014.snuipp.fr>

activez votre espace électeur